

FEDERATION F.F.B. - AISNE

*53 BD DE LYON
BP 14
02000 LAON CEDEX 2*

*Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 01/01/2025 au 31/12/2025*

Activité principale de l'association : Activités Organisations Patronales et Consulaires

Nous vous présentons ci-après le dossier de l'exercice.

Fait à LAVAL EN LAONNOIS
Le 07/05/2026

LEMOINE Christophe
Expert Comptable

C.G.2.A.
CHATEAU DE MAILLY

*02007 LAVAL EN LAONNOIS
03 23 21 88 11*

COMPTES ANNUELS du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Pages
- <i>Rapport de présentation</i>	1
- <i>Bilan actif-passif</i>	2 et 3
- <i>Compte de résultat</i>	4 et 5
- <i>Détail bilan</i>	6 à 8
- <i>Détail Compte de résultat</i>	9 à 11
- <i>Annexe</i>	12 à 20

C.G.2.A.
CHATEAU DE MAILLY

02007 LAVAL EN LAONNOIS
03 23 21 88 11

RAPPORT DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

FEDERATION F.F.B. - AISNE
53 BD DE LYON
BP 14
02000 LAON CEDEX 2

relatifs à l'exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	1 784 636 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	0 Euros
- Résultat net comptable,	260 806 Euros

Fait à LAVAL EN LAONNOIS
Le 07/05/2026

LEMOINE Christophe
Expert Comptable

Signé par Christophe Lemoine
Le 7 mai 2026

LEMOINE Christophe doc_7EIP
tx_AMmYVB1BbkJX

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...						
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	169 932		169 932	180 199	-10 267	-5.70
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques Matériel et outillage	52 436	38 282	14 154	38 872	-24 718	-63.59
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>						
	Immobilisations financières (1)						
	Participations et Créances rattachées	500 090		500 090		500 090	
	Autres titres immobilisés	16 785		16 785	41 176	-24 392	-59.24
	Prêts				102 075	-102 075	-100.00
	Autres						
	Total I	739 243	38 282	700 961	362 323	338 638	93.46
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés						
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres	120 252		120 252	2 014	118 238	NS
	Valeurs mobilières de placement	821 066		821 066	964 945	-143 879	-14.91
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	138 617		138 617	80 558	58 060	72.07
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (2)	3 740		3 740	3 698	42	1.14
	Total II	1 083 675		1 083 675	1 051 215	32 460	3.09
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)						
	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		1 822 918	38 282	1 784 636	1 413 538	371 099	26.25

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2025 12		Exercice N-1 31/12/2024 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres						
	Fonds propres sans droit de reprise :						
	Fonds propres statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Fonds propres avec droit de reprise :						
	Fonds statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
FONDS DÉDIÉS	Réserves pour projet de l'entité						
	Autres						
	Report à nouveau	1 334 863		1 329 745		5 118	0.38
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	260 806		5 118		255 688	NS
	Situation nette (sous total)	1 595 669		1 334 863		260 806	19.54
	Fonds propres consommables						
	Subventions d'investissement			266		-266	-100.00
	Provisions réglementées						
PROVISIONS	Total I	1 595 669		1 335 128		260 541	19.51
	Fonds reportés liés aux legs ou donations						
	Fonds dédiés						
	Total II						
	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (1)							
	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	83		71		12	16.83
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	13 690		9 790		3 900	39.84
	Dettes des legs ou donations						
	Dettes fiscales et sociales	171 643		64 108		107 535	167.74
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 000		2 000			
	Autres dettes	1 551		2 440		-889	-36.43
TOTAL GENERAL	Instruments de trésorerie						
	Produits constatés d'avance						
	Total IV	188 967		78 409		110 558	141.00
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 784 636		1 413 538		371 099	26.25

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

Dossier N° 001840 en Euros.

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

C.G.2.A.

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Cotisations	318 776		303 122		15 655	5.16
Ventes de biens et services						
Ventes de biens						
Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service						
Parrainages						
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation	90 266		30 000		60 266	200.89
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable						
Ressources liées à la générosité du public						
Dons manuels						
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières						
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges			63 897		-63 897	-100.00
Utilisations des fonds dédiés						
Autres produits	43 438		15 372		28 066	182.58
Total I	452 480		412 391		40 089	9.72
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock						
Autres achats et charges externes	149 765		136 050		13 715	10.08
Aides financières	26 377				26 377	
Impôts, taxes et versements assimilés	5 198		5 267		-69	-1.31
Salaires et traitements	176 068		195 872		-19 803	-10.11
Charges sociales	104 458		82 158		22 300	27.14
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	12 427		12 616		-189	-1.50
Dotations aux provisions						
Reports en fonds dédiés						
Autres charges	21		1		19	NS
Total II	474 314		431 964		42 350	9.80
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	-21 834		-19 573		-2 261	-11.55

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
Produits financiers						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés	13	541	13	322	219	1.65
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	16	424	2	726	13 698	502.57
Total III	29	965	16	048	13 918	86.73
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	6		4	258	-4 252	-99.86
Total IV	6		4	258	-4 252	-99.86
2. Résultat financier (III-IV)	29	959	11	790	18 170	154.11
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	8	126	-7	783	15 909	204.40
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	3	187	314		2 873	915.32
Sur opérations en capital	250	000	27	940	222 060	794.78
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges						
Total V	253	187	28	254	224 934	796.12
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	506				506	
Sur opérations en capital			15	352	-15 352	-100.00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Total VI	506		15	352	-14 846	-96.70
4. Résultat exceptionnel (V-VI)	252	681	12	901	239 779	NS
Participation des salariés aux résultats (VII)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)						
Total des produits (I+III+V)	735	633	456	692	278 940	61.08
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	474	826	451	574	23 252	5.15
5. EXCEDENT OU DEFICIT	260	806	5	118	255 688	NS

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2025 12	31/12/2024 12	Euros	%
CONSTRUCTIONS	169 932	180 199	-10 267	-5.70
21310000 BÂTIMENTS	169 932	180 199	-10 267	-5.70
INSTALLATIONS TECHNIQUES MATERIEL ET OUTILLAGE	14 154	38 872	-24 718	-63.59
21810000 AGENCEMENTS - INSTALLATIONS	9 965	9 965		
21820000 MATÉRIEL DE TRANSPORT	19 791	44 630	-24 839	-55.66
21830000 MATÉRIEL DE BUREAU ET MATÉRIEL	22 680	21 309	1 371	6.43
28181000 AMORT.AGENCTS - INSTALLATIONS	-8 569	-8 070	-499	-6.18
28182000 AMORT.MATERIEL DE TRANSPORT	-12 973	-11 737	-1 236	-10.53
28183000 AMORT.MATERIEL DE BUREAU	-16 739	-17 225	485	2.82
PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES	500 090		500 090	
26100000 PARTIC.SCI BATIMENT DE L' AISNE	54 392		54 392	
26101000 FRAIS ACQ.PARTIC.SCI BATIMENT	1 500		1 500	
26700000 CREANCE SCI BATIMENT DE L' AISN	444 198		444 198	
AUTRES TITRES IMMOBILISES	16 785	41 176	-24 392	-59.24
27100000 PARTS SCI BATIMENT DE L' AISNE		24 392	-24 392	NS
27110000 PARTS SCI BATIMENT DE L' OISE	1 524	1 524		
27120000 PARTS SC MAISON DU BATIMENT&TP	15 260	15 260		
PRETS		102 075	-102 075	-100.00
27400000 CREANCE SCI BATIMENT DE L' AISN		102 075	-102 075	NS
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	700 961	362 323	338 638	93.46
AUTRES	120 252	2 014	118 238	NS
40910000 FSSEURS - AVANCES ET ACOMPTES	500		500	
42510000 PERSONNEL - AVANCE PERMANENTE		500	-500	NS
43870000 ORG.SOCIAUX-PRODTS A RECEVOIR	101 453	754	100 699	NS
46200000 CREANCES SUR CESSIONS ACTIFS	16 200		16 200	
46700000 CITYA NATIVE		191	-191	NS
46870000 PRODUITS À RECEVOIR	2 099	570	1 530	268.54
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	821 066	964 945	-143 879	-14.91
50810000 C.I.C. - PORTEFEUILLE TITRES		69 412	-69 412	NS
50830000 SMAVIE BATIPLACEMENT SERIE OPC	511 066	585 533	-74 467	-12.72
50840000 SMAVIE BATIPLACEMENT MULTICOMP	310 000	310 000		
DISPONIBILITES	138 617	80 558	58 060	72.07
51120000 CHEQUES A ENCAISSER		524	-524	NS
51210000 COMPTE CRT C.I.C.	8 260	73 384	-65 124	-88.74
51231000 COMPTE LIVRET A C.I.C.	42 000	4 191	37 808	902.02
51232000 COMPTE TITRES C.I.C.	85 645	574	85 071	NS
51240000 COMPTE CRT BTP BANQUE	300	330	-30	-9.09
51241000 COMPTE CRT LA BANQUE POSTALE	2 413		2 413	
51400000 COMPTE CRT LA BANQUE POSTALE		1 554	-1 554	NS
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	3 740	3 698	42	1.14
48600000 CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	3 740	3 698	42	1.14
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 083 675	1 051 215	32 460	3.09

DETAIL BILAN ACTIF

[illegible]

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2025 12	31/12/2024 12	Euros	%
REPORT A NOUVEAU	1 334 863	1 329 745	5 118	0.38
11000000 REPORT A NOUVEAU	1 334 863	1 329 745	5 118	0.38
RESULTAT DE L'EXERCICE (EXCEDENTS OU DEFICITS)	260 806	5 118	255 688	NS
SITUATION NETTE (SOUS TOTAL)	1 595 669	1 334 863	260 806	19.54
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		266	-266	-100.00
13100000 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	7 803	7 803		
13910000 AMORT.SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	-7 803	-7 537	-266	-3.53
TOTAL FONDS PROPRES	1 595 669	1 335 128	260 541	19.51
TOTAL FONDS DEIEES				
TOTAL PROVISIONS				
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT	83	71	12	16.83
51860000 BANQUE - FRAIS A PAYER	83	71	12	16.83
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	13 690	9 790	3 900	39.84
40100000 FOURNISSEURS	10 499	7 540	2 960	39.25
40810000 FSSEURS - FACT.NON PARVENUES	3 191	2 250	941	41.81
DETTES FISCALES ET SOCIALES	171 643	64 108	107 535	167.74
42100000 PERSONNEL - SALAIRES NETS	94 200		94 200	
42150000 PERSONNEL - NOTE DE FRAIS		718	-718	NS
42820000 PERSONNEL - CONGES A PAYER	9 676	18 541	-8 866	-47.82
43100000 CAISSE URSSAF	47 030	14 334	32 696	228.10
43702000 CAISSE SMABTP	1 758	854	904	105.84
43720000 CAISSE PRO BTP	10 608	6 915	3 693	53.41
43721000 CAISSE PRO BTP - CTRL	1 335	8 496	-7 161	-84.29
43750000 COMPTE PASS RESTAURANT	310		310	
43820000 ORG.SOC.-CHGES S/CONG.A PAYER	4 785	10 200	-5 416	-53.09
44210000 ETAT - PRELEVEMENT A LA SOURCE	1 942	1 031	911	88.36
44700000 TRESOR PUBLIC		3 019	-3 019	NS
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	2 000	2 000		
27910000 DETTE SCI BATIMENT DE L'OISE	2 000	2 000		
AUTRES DETTES	1 551	2 440	-889	-36.43
46700000 CITYA NATIVE	1 551		1 551	
46720000 COMPTES F.F.B. HDF		2 016	-2 016	NS
46860000 DIVERS - CHARGES A PAYER		424	-424	NS
TOTAL DETTES	188 967	78 409	110 558	141.00
TOTAL GENERAL	1 784 636	1 413 538	371 099	26.25

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025 12		31/12/2024 12		Euros	%
COTISATIONS	318 776		303 122		15 655	5.16
75610000 COTISATIONS SYNDICALES PERCUES	294 848		279 543		15 306	5.48
75620000 COTISATIONS SYNDICALES DIRECTE	23 928		23 579		349	1.48
CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	90 266		30 000		60 266	200.89
74000000 SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	90 000		30 000		60 000	200.00
74700000 QUOTE-PART SUBVENTIONS AMORTIE	266				266	
REPRISES SUR AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS, PROVISIONS			63 897		-63 897	-100.00
79000000 PARTICIPATION ACTION COM			871		-871	NS
79100000 TRANSF.CHGES - PERSONNEL			60 000		-60 000	NS
79164000 TRANSF.CHGES-AVANT. EN NATURE			3 026		-3 026	NS
AUTRES PRODUITS	43 438		15 372		28 066	182.58
75700000 PRODUITS DE CESSIONS ACTIFS	25 200				25 200	
75800000 PRODUITS DIVERS DE GESTION	29		13		16	126.16
75810000 PARTICIPATION ACTIONS DIVERSES	2 345				2 345	
75820000 PARTICIPATION ACTION COM	871				871	
75830000 PRODUITS LOYERS IMMOBILIERS	14 993		15 359		-366	-2.38
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	452 480		412 391		40 089	9.72
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	149 765		136 050		13 715	10.08
60225000 FOURNITURES DE BUREAU	627		893		-266	-29.76
60610000 EDF	1 589		2 007		-418	-20.83
60614000 CARBURANT	4 802		6 224		-1 422	-22.84
60630000 PETITS EQUIPEMENTS	491		411		80	19.47
61100000 SOUS-TRAITANCE ADMINISTRATIVE	3 685		994		2 691	270.83
61110000 SOUS-TRAITANCE COMMERCIALE	13 280				13 280	
61240000 LOCATION TELEPHONE ORANGE	1 236		1 236			
61260000 LOCATION PHOTOCOPIEUR RICOH	2 425		2 343		82	3.50
61300000 LOCATIONS IMMOBILIERES S.C.I.	30 327		30 327			
61311000 LOCATION SALLE - RÉUNIONS	512		775		-263	-33.89
61351000 LOCATION FL. CLIO HA-594-RE	3 786		156		3 630	NS
61400000 CHARGES DE COPROPRIÉTÉ	5 278		4 478		800	17.86
61420000 SYNDIC - APPEL PROV.CHGES N	5 640		5 505		134	2.44
61430000 SYNDIC - REGUL.PROV.CHGES N-1	-5 825		-5 479		-346	-6.31
61500000 ENTRETIEN-RÉPARATION DIVERS	525		3 643		-3 118	-85.58
61510000 ENTRETIEN-REPARATION LOCATIFS	534		226		308	136.66
61520000 NETTOYAGE DES LOCAUX	5 861		4 804		1 057	22.00
61521000 TRAVAUX CO-PROPRIETE			529		-529	NS
61552000 ENTRETIEN-REPARATION VEHICULES	920		1 909		-989	-51.81
61560000 MAINTENANCE INFORMATIQUE	1 440		1 440			
61600000 PRIMES D'ASSURANCES	10 577		9 795		782	7.98
61700000 DOCUMENTATION - ABONNEMENTS	9 110		10 070		-960	-9.53
61850000 FRAIS DE FORMATION SALARIES			738		-738	NS
62200000 COTISATIONS EXTERIEURES	7 273		7 173		100	1.39
62260000 HONORAIRES	5 203		5 055		148	2.92
62265000 HONORAIRES SYNDIC	1 354		1 258		96	7.67
62270000 FRAIS D'ACTES	1 750		90		1 660	NS
62300000 REPROGRAPHIE/INSERTIONS	449		638		-189	-29.60
62340000 CADEAUX DIVERS	3 553		599		2 954	493.20
62360000 CATALOGUES ET IMPRIMES	35		832		-797	-95.83
62380000 DIVERS - PUBLICITÉ - RELATIONS			4 599		-4 599	NS
62510000 FRAIS DE DÉPLACEMENTS	4 870		10 415		-5 546	-53.25

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
62560000 FRAIS DE MISSIONS - RÉCEPTIONS	20	823	15	176	5 648	37.22
62610000 AFFRANCHISSEMENTS	1	051	1	036	14	1.40
62620000 TÉLÉPHONE - TÉLÉCOPIE	4	361	4	247	114	2.68
62700000 COMMISS. & FRAIS S/PLACEMENTS		758		734	25	3.39
62781000 SERVICES BANCAIRES C.I.C.		812		599	212	35.42
62782000 SERVICES BANCAIRES L.B.P.		507		431	76	17.58
62783000 SERVICES BANCAIRES BTP BANQUE		30		30		
62800000 CHARGES EXTERNES DIVERSES		117		115	2	1.73
AIDES FINANCIERES	26	377			26 377	
65700000 V.N.C. ACTIFS IMMO.SORTIS	26	377			26 377	
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	5	198	5	267	-69	-1.31
63100000 IMPÔTS SUR LES SOCIETES (R.F.)		279		261	18	6.90
63330000 PARTICIPATION DES EMPLOYEURS F	1	850	1	828	22	1.20
63512000 TAXE FONCIÈRE	3	069	3	019	50	1.66
63540000 DROITS D'ENREGISTREMENT ET TIM				159	-159	NS
SALAIRES ET TRAITEMENTS	176	068	195	872	-19 803	-10.11
64110000 SALAIRES BRUTS	190	696	188	441	2 256	1.20
64120000 VAR.CONGES A PAYER	-8	866	2	528	-11 394	NS
64140000 PRIMES MACRON			4	903	-4 903	NS
64143000 INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	94	937			94 937	
64191000 REMBOURSEMENT INDEMNITE F.C.	-100	699			-100 699	
CHARGES SOCIALES	104	458	82	158	22 300	27.14
64510000 COTISATIONS URSSAF	82	741	52	433	30 308	57.80
64520000 COTISATIONS PRO BTP	23	844	21	866	1 979	9.05
64521000 COTISATIONS SMABTP	1	937	1	792	145	8.09
64580000 VAR.CHARGES S/CONGES A PAYER	-5	416	1	225	-6 641	NS
64750000 MÉDECINE DU TRAVAIL		433			433	
64800000 TICKETS RESTAURANT	3	846	4	842	-996	-20.57
64910000 TRANSF.CHGES-AVANT. EN NATURE	-2	928			-2 928	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DEPRECIATIONS	12	427	12	616	-189	-1.50
68112000 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	12	427	12	616	-189	-1.50
AUTRES CHARGES	21		1		19	NS
65800000 CHARGES DIVERSES	21		1		19	NS
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	474	314	431	964	42 350	9.80
RESULTAT D'EXPLOITATION	-21	834	-19	573	-2 261	-11.55
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	13	541	13	322	219	1.65
76000000 PRODUITS FINANCIERS-PLACEMENTS	13	344	13	200	144	1.09
76800000 PRODUITS FINANCIERS-LIVRETS		197		122	75	61.59
PRODUITS NETS SUR CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	16	424	2	726	13 698	502.57
76700000 PRODUITS SUR CESSIONS VMP	16	424	2	726	13 698	502.57
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	29	965	16	048	13 918	86.73

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2025 12	31/12/2024 12	Euros	%
CHARGES NETTES SUR CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES DE PLACEM. 66700000 PERTES SUR CESSIONS DE VMP	6	4 258	-4 252	-99.86
	6	4 258	-4 252	-99.86
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	6	4 258	-4 252	-99.86
RESULTAT FINANCIER	29 959	11 790	18 170	154.11
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	8 126	-7 783	15 909	204.40
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION 77200000 PRODUITS S/EXERCICES ANTERIEUR	3 187	314	2 873	915.32
	3 187	314	2 873	915.32
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS EN CAPITAL 77500000 PRODUITS DE CESSIONS ACTIFS 77700000 QUOTE-PART SUBVENTIONS AMORTIE 77800000 PRODUITS EXCEPTIONNELS 77880000 SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES	250 000	27 940	222 060	794.78
		12 500	-12 500	NS
		1 115	-1 115	NS
		14 325	-14 325	NS
	250 000		250 000	
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	253 187	28 254	224 934	796.12
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION 67200000 CHARGES S/EXERCICES ANTÉRIEURS	506		506	
	506		506	
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS EN CAPITAL 67500000 V.N.C. ACTIFS IMMO.SORTIS		15 352	-15 352	-100.00
		15 352	-15 352	NS
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	506	15 352	-14 846	-96.70
RESULTAT EXCEPTIONNEL	252 681	12 901	239 779	NS
TOTAL DES PRODUITS	735 633	456 692	278 940	61.08
TOTAL DES CHARGES	474 826	451 574	23 252	5.15
EXCEDENT OU DEFICIT	260 806	5 118	255 688	NS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 784 636.21 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 452 479.93 Euros et dégageant un excédent de 260 806.34 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice 2025 constitue le 16ème exercice d'application du CRC N°2009-10 du 3 décembre 2009 afférents aux règles comptables des Organisations Syndicales issu de la Loi du 20 août 2008 portant "rénovation de la démocratie sociale et réforme du temps de travail".

Objet social :

Entre les personnes ou sociétés propriétaires ou gérants d'établissements, entrepreneurs ou artisans, adhérents, à la date d'approbation des présents statuts, il est fondé, en conformité avec l'article L.213-1 du code du travail, un syndicat professionnel dénommé : **F.F.B. Aisne**.

Ce syndicat est formé entre les personnes physiques ou morales exerçant dans le département une activité professionnelle d'entrepreneur dans le Bâtiment ou les Travaux Publics et Industrie annexes et adhérent ou adhéreront aux présents statuts.

Moyens mis en oeuvre :

La Fédération a mis en oeuvre l'ensemble des moyens techniques et humains dont elle dispose pour répondre à sa mission, en percevant les cotisations versées par les adhérents via la Caisse de Congés Payés.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La FFB Aisne a confirmé le projet de déménagement de ces locaux. Le Comité financier de la FFB Nationale a décidé d'apporter un appui au projet sous la forme d'une subvention exceptionnelle de 250.000 €.

La FFB Aisne a mis en vente les locaux loués à l'actif de ses comptes annuels ; un premier bien a été vendu en 2025.

Au 16 décembre 2025, la FFB Aisne a racheté les parts sociales du MEDEF Aisne dans la SCI LE BATIMENT DE L' AISNE au prix de 30.000 €. Sa participation dans cette société est donc passé de 80% à 90%.

Courant décembre 2025, le Président Eric HERMET a été remplacé par François MANIETTE et un nouveau Conseil d'Administration a été nommé pour une prise de fonction au 1er janvier 2026.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Changement de méthode

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

Suite à la réforme du PCG 2025, applicable à la FFB Aisne, certains postes du bilan ont été reclassés ; la plus significative concerne la participation de la SCI LE BATIMENT DE L' AISNE qui été comptabilisée en "Autres titres immobilisés" et qui désormais est classée en "Participations".

Concernant le compte de résultat, les changements significatifs sont :

=> les transferts de charges : ils sont reclassés directement dans le poste concerné ; pour exemple, les transferts de charges de personnels sont directement déduits du poste "Charges de personnel".

=> les cessions d'immobilisations ne sont plus classées en "Produits exceptionnels", mais en "Autres produits".

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Conformément au CRC N°2009-10 du 3 décembre 2009 afférents aux règles comptables des organisations syndicales, aucune provision au passif n'a été constituée dans le cadre de la participation aux événements pluriannuels (élections prud'homales, Congrès, ...)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Constructions sur sol propre	180 199		
Installations générales agencements aménagements divers	9 965		
Matériel de transport	44 630		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	21 309		3 819
TOTAL	256 104		3 819
Autres participations			530 416
Autres titres immobilisés	41 176		
Prêts, autres immobilisations financières	102 075		
TOTAL	143 251		530 416
TOTAL GENERAL	399 355		534 235

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Constructions sur sol propre		10 267	169 932	169 932
Installations générales agencements aménagements divers			9 965	9 965
Matériel de transport		24 839	19 791	19 791
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		2 448	22 680	22 680
TOTAL		37 554	222 368	222 368
Autres participations		30 327	500 090	500 090
Autres titres immobilisés		24 392	16 785	16 785
Prêts, autres immobilisations financières		102 075		
TOTAL		156 793	516 874	516 874
TOTAL GENERAL		194 347	739 243	739 243

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	444 198	444 198	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	101 453	101 453	
Débiteurs divers	18 299	18 299	
Charges constatées d'avance	3 740	3 740	
TOTAL	567 690	567 690	
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	102 075		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	83	83		
Fournisseurs et comptes rattachés	13 690	13 690		
Personnel et comptes rattachés	103 876	103 876		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	65 826	65 826		
Autres impôts taxes et assimilés	1 942	1 942		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 000	2 000		
Autres dettes	1 551	1 551		
TOTAL	188 967	188 967		

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les bâtiments inscrits à l'actif de la Fédération ne font pas l'objet d'un amortissement comptable, les avantages économiques attendus de ces biens étant durable et non limités.

Pour les autres biens, les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels, licences et autres	Linéaire	1 à 3 ans
Installations générales	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de bureau & informat	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Créances immobilisées

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Détail des produits à recevoir

	Montant
AUTOSPHERE - PEUGEOT 308	570
COTISATIONS ADHERENTS	1 450
SYNDIC - REMBT MISE EN DEMEURE	79
SMABTP - I.F.C.	100 699
PROBTP - COTISATIONS	754
Total	103 552

Détail des charges à payer

	Montant
BANQUE - FRAIS A PAYER	
- FAP BANQUE POSTALE 4T2025	7
- FAP CIC 4T2025	36
- FAP CIC 12.2025	41
FSSEURS - FACT.NON PARVENUES	
- FNP IFRH 12.2025	65
- MYCELIUM 2024	1 440
- RICOH 4T2025	86
- COMMUNICATION 12.2025	1 600
PERSONNEL	
- CONGES A PAYER	9 676
- CHARGES SUR CONGES A PAYER	4 785
Total	17 735

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
STOCK FOURNITURES DE BUREAU	418		
STOCK FOURNITURES COMMERCIAL	3 322		
Total	3 740		

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	1 330 010
Affectation de résultat à la situation nette de l'AGO	5 118
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	1 335 128
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	1 335 128
Variation en cours d'exercice	
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	1 335 128
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	0
dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	0
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	0

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Ventilation des subventions**

Répartition par secteur d'activité	Montant
COTISATIONS PERCUES	318 776
- COTISATIONS REVERSEES	
PRODUITS DE LOYERS IMMOBILIERS	14 993
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	90 000
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	28 416
PRODUITS FINANCIERS	29 965
PRODUITS EXCEPTIONNELS	3 187
Total	485 337

Comptes annuels :

la FFB AISNE est tenue d'établir des comptes conformément au décret N°2009-1665 du 28 décembre 2009 relatif à l'établissement, à la certification et à la publicité des comptes de syndicats professionnels de salariés ou d'employeurs, et de leurs unions et des associations de salariés ou d'employeurs mentionnées à l'article L-2135-1 du code du travail.

Fait générateur retenu des cotisations :

Conformément au CRC N°2009-10 du 3 décembre 2009 afférent aux règles comptables des organisations syndicales et au regard des modalités de recouvrement des cotisations des adhérents encaissés directement par la Caisse de congés payés au titre de l'exercice N, le fait générateur de la cotisation est constaté lors de son encaissement effectif.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	1
Employés	3
Total	4

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Engagements financiers**Engagements donnésEngagements reçus

Les membres du Conseil d'Administration ont pris la décision de ne pas valoriser le bénévolat dans les comptes, considérant que le temps passé par les membres du bureau entre dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions.

Liste des filiales et participations

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- LE BATIMENT DE L' AISNE	382 014	90.00	13 961
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Inventaire du portefeuille de valeurs mobilières

Les valeurs mobilières de Placement sont comptabilisées pour un montant de 821.066 €.
Au 31 décembre 2025, elles présentaient une valorisation de 836.726 €; soit une plus-value latente de 15.663 €.

FEDERATION FRANCAISE DU BATIMENT - AISNE

53, boulevard de Lyon – BP 14

02000 LAON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

////////// Exercice clos le 31 décembre 2025 //////////

A l'assemblée de la Fédération Française du Bâtiment - Aisne,

▪ Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fédération Française du Bâtiment – Aisne, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

▪ Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

▪ Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe « changement de méthode » de l'annexe qui expose les incidences de la première application du règlement ANC 2022-06.

▪ Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

▪ **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux adhérents**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

▪ **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

▪ **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

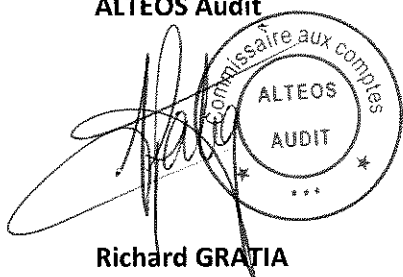
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder

son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Laon, le 18 juin 2026

**Le commissaire aux comptes
ALTEOS Audit**

A circular stamp with the text "Commissaire aux comptes" around the top edge, "ALTEOS AUDIT" in the center, and three stars at the bottom. A handwritten signature in black ink is written over the stamp.

Richard GRATIA

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...						
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	169 932		169 932	180 199	-10 267	-5.70
	Installations techniques Matériel et outillage	52 436	38 282	14 154	38 872	-24 718	-63.59
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
ACTIF CIRCULANT	<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>						
	Immobilisations financières (1)						
	Participations et Créances rattachées	500 090		500 090		500 090	
	Autres titres immobilisés	16 785		16 785	41 176	-24 392	-59.24
	Prêts				102 075	-102 075	-100.00
	Autres						
	Total I	739 243	38 282	700 961	362 323	338 638	93.46
	Stocks et en cours						
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés						
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres	120 252		120 252	2 014	118 238	NS
	Valeurs mobilières de placement	821 066		821 066	964 945	-143 879	-14.91
Comptes de Régularisation	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	138 617		138 617	80 558	58 060	72.07
	Charges constatées d'avance (2)	3 740		3 740	3 698	42	1.14
	Total II	1 083 675		1 083 675	1 051 215	32 460	3.09
	Frais d'émission des emprunts (III)						
Comptes de Régularisation	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		1 822 918	38 282	1 784 636	1 413 538	371 099	26.25

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à plus d'un an

CL

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres				
	Fonds propres sans droit de reprise :				
	Fonds propres statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Fonds propres avec droit de reprise :				
	Fonds statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
FONDS PROPRES	Réserves pour projet de l'entité				
	Autres				
	Report à nouveau	1 334 863	1 329 745	5 118	0.38
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	260 806	5 118	255 688	NS
	Situation nette (sous total)	1 595 669	1 334 863	260 806	19.54
	Fonds propres consommptibles				
	Subventions d'investissement		266	-266	-100.00
	Provisions réglementées				
	Total I	1 595 669	1 335 128	260 541	19.51
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations				
	Fonds dédiés				
FONDS DÉDIÉS	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
PROVISIONS	Total III				
DETTES (I)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	83	71	12	16.83
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	13 690	9 790	3 900	39.84
	Dettes des legs ou donations				
	Dettes fiscales et sociales	171 643	64 108	107 535	167.74
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 000	2 000		
	Autres dettes	1 551	2 440	-889	-36.43
	Instruments de trésorerie				
	Produits constatés d'avance				
DETTES (I)	Total IV	188 967	78 409	110 558	141.00
Ecarts de conversion passif (V)					
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		1 784 636	1 413 538	371 099	26.25

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

CL

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Cotisations	318 776		303 122		15 655	5.16
Ventes de biens et services						
Ventes de biens						
Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service						
Parrainages						
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation	90 266		30 000		60 266	200.89
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable						
Ressources liées à la générosité du public						
Dons manuels						
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières						
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges			63 897		-63 897	-100.00
Utilisations des fonds dédiés						
Autres produits	43 438		15 372		28 066	182.58
Total I	452 480		412 391		40 089	9.72
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock						
Autres achats et charges externes	149 765		136 050		13 715	10.08
Aides financières	26 377				26 377	
Impôts, taxes et versements assimilés	5 198		5 267		-69	-1.31
Salaires et traitements	176 068		195 872		-19 803	-10.11
Charges sociales	104 458		82 158		22 300	27.14
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	12 427		12 616		-189	-1.50
Dotations aux provisions						
Reports en fonds dédiés						
Autres charges	21		1		19	NS
Total II	474 314		431 964		42 350	9.80
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	-21 834		-19 573		-2 261	-11.55

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

CL

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2025 12	31/12/2024 12	Euros	%
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	13 541	13 322	219	1.65
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	16 424	2 726	13 698	502.57
Total III	29 965	16 048	13 918	86.73
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	6	4 258	-4 252	-99.86
Total IV	6	4 258	-4 252	-99.86
2. Résultat financier (III-IV)	29 959	11 790	18 170	154.11
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	8 126	-7 783	15 909	204.40
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	3 187	314	2 873	915.32
Sur opérations en capital	250 000	27 940	222 060	794.78
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Total V	253 187	28 254	224 934	796.12
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	506		506	
Sur opérations en capital		15 352	-15 352	-100.00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Total VI	506	15 352	-14 846	-96.70
4. Résultat exceptionnel (V-VI)	252 681	12 901	239 779	NS
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
Total des produits (I+III+V)	735 633	456 692	278 940	61.08
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	474 826	451 574	23 252	5.15
5. EXCEDENT OU DEFICIT	260 806	5 118	255 688	NS

CL

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 784 636.21 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 452 479.93 Euros et dégageant un excédent de 260 806.34 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice 2025 constitue le 16ème exercice d'application du CRC N°2009-10 du 3 décembre 2009 afférents aux règles comptables des Organisations Syndicales issu de la Loi du 20 août 2008 portant "rénovation de la démocratie sociale et réforme du temps de travail".

Objet social :

Entre les personnes ou sociétés propriétaires ou gérants d'établissements, entrepreneurs ou artisans, adhérents, à la date d'approbation des présents statuts, il est fondé, en conformité avec l'article L.213-1 du code du travail, un syndicat professionnel dénommé : **F.F.B. Aisne**.

Ce syndicat est formé entre les personnes physiques ou morales exerçant dans le département une activité professionnelle d'entrepreneur dans le Bâtiment ou les Travaux Publics et Industrie annexes et adhérent ou adhéreront aux présents statuts.

Moyens mis en oeuvre :

La Fédération a mis en oeuvre l'ensemble des moyens techniques et humains dont elle dispose pour répondre à sa mission, en percevant les cotisations versées par les adhérents via la Caisse de Congés Payés.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La FFB Aisne a confirmé le projet de déménagement de ces locaux. Le Comité financier de la FFB Nationale a décidé d'apporter un appui au projet sous la forme d'une subvention exceptionnelle de 250.000 €.

La FFB Aisne a mis en vente les locaux loués à l'actif de ses comptes annuels ; un premier bien a été vendu en 2025.

Au 16 décembre 2025, la FFB Aisne a racheté les parts sociales du MEDEF Aisne dans la SCI LE BATIMENT DE L' AISNE au prix de 30.000 €. Sa participation dans cette société est donc passé de 80% à 90%.

Courant décembre 2025, le Président Eric HERMET a été remplacé par François MANIETTE et un nouveau Conseil d'Administration a été nommé pour une prise de fonction au 1er janvier 2026.

CL

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Changement de méthode

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

Suite à la réforme du PCG 2025, applicable à la FFB Aisne, certains postes du bilan ont été reclassés ; la plus significative concerne la participation de la SCI LE BATIMENT DE L' AISNE qui été comptabilisée en "Autres titres immobilisés" et qui désormais est classée en "Participations".

Concernant le compte de résultat, les changements significatifs sont :

=> les transferts de charges : ils sont reclassés directement dans le poste concerné ; pour exemple, les transferts de charges de personnels sont directement déduits du poste "Charges de personnel".

=> les cessions d'immobilisations ne sont plus classées en "Produits exceptionnels", mais en "Autres produits".

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Conformément au CRC N°2009-10 du 3 décembre 2009 afférents aux règles comptables des organisations syndicales, aucune provision au passif n'a été constituée dans le cadre de la participation aux événements pluriannuels (élections prud'homales, Congrès, ...)

CL

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Constructions sur sol propre	180 199		
Installations générales agencements aménagements divers	9 965		
Matériel de transport	44 630		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	21 309		3 819
TOTAL	256 104		3 819
Autres participations			530 416
Autres titres immobilisés	41 176		
Prêts, autres immobilisations financières	102 075		
TOTAL	143 251		530 416
TOTAL GENERAL	399 355		534 235

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Constructions sur sol propre		10 267	169 932	169 932
Installations générales agencements aménagements divers			9 965	9 965
Matériel de transport		24 839	19 791	19 791
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		2 448	22 680	22 680
TOTAL		37 554	222 368	222 368
Autres participations		30 327	500 090	500 090
Autres titres immobilisés		24 392	16 785	16 785
Prêts, autres immobilisations financières		102 075		
TOTAL		156 793	516 874	516 874
TOTAL GENERAL		194 347	739 243	739 243

CL

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	444 198	444 198	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	101 453	101 453	
Débiteurs divers	18 299	18 299	
Charges constatées d'avance	3 740	3 740	
TOTAL	567 690	567 690	
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	102 075		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes et crédit à 1 an maximum à l'origine	83	83		
Fournisseurs et comptes rattachés	13 690	13 690		
Personnel et comptes rattachés	103 876	103 876		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	65 826	65 826		
Autres impôts taxes et assimilés	1 942	1 942		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 000	2 000		
Autres dettes	1 551	1 551		
TOTAL	188 967	188 967		

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les bâtiments inscrits à l'actif de la Fédération ne font pas l'objet d'un amortissement comptable, les avantages économiques attendus de ces biens étant durable et non limités.

Pour les autres biens, les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels, licences et autres	Linéaire	1 à 3 ans
Installations générales	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de bureau & informat	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

CL

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Créances immobilisées

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

CL

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Détail des produits à recevoir

	Montant
AUTOSPHERE - PEUGEOT 308	570
COTISATIONS ADHERENTS	1 450
SYNDIC - REMBT MISE EN DEMEURE	79
SMABTP - I.F.C.	100 699
PROBTP - COTISATIONS	754
Total	103 552

Détail des charges à payer

	Montant
BANQUE - FRAIS A PAYER	
- FAP BANQUE POSTALE 4T2025	7
- FAP CIC 4T2025	36
- FAP CIC 12.2025	41
FSSEURS - FACT.NON PARVENUES	
- FNP IFRH 12.2025	65
- MYCELIUM 2024	1 440
- RICOH 4T2025	86
- COMMUNICATION 12.2025	1 600
PERSONNEL	
- CONGES A PAYER	9 676
- CHARGES SUR CONGES A PAYER	4 785
Total	17 735

CL

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
STOCK FOURNITURES DE BUREAU	418		
STOCK FOURNITURES COMMERCIAL	3 322		
Total	3 740		

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	1 330 010
Affectation de résultat à la situation nette de l'AGO	5 118
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	1 335 128
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	1 335 128
Variation en cours d'exercice	
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	1 335 128
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	0
dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	0
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	0

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation des subventions

Répartition par secteur d'activité	Montant
COTISATIONS PERCUES	318 776
- COTISATIONS REVERSEES	
PRODUITS DE LOYERS IMMOBILIERS	14 993
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	90 000
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	28 416
PRODUITS FINANCIERS	29 965
PRODUITS EXCEPTIONNELS	3 187
Total	485 337

Comptes annuels :

la FFB AISNE est tenue d'établir des comptes conformément au décret N°2009-1665 du 28 décembre 2009 relatif à l'établissement, à la certification et à la publicité des comptes de syndicats professionnels de salariés ou d'employeurs, et de leurs unions et des associations de salariés ou d'employeurs mentionnées à l'article L-2135-1 du code du travail.

Fait générateur retenu des cotisations :

Conformément au CRC N°2009-10 du 3 décembre 2009 afférent aux règles comptables des organisations syndicales et au regard des modalités de recouvrement des cotisations des adhérents encaissés directement par la Caisse de congés payés au titre de l'exercice N, le fait générateur de la cotisation est constaté lors de son encaissement effectif.

CL

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	1
Employés	3
Total	4

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements reçus

Les membres du Conseil d'Administration ont pris la décision de ne pas valoriser le bénévolat dans les comptes, considérant que le temps passé par les membres du bureau entre dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions.

Liste des filiales et participations

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- LE BATIMENT DE L' AISNE	382 014	90.00	13 961
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

CL

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Inventaire du portefeuille de valeurs mobilières

Les valeurs mobilières de Placement sont comptabilisées pour un montant de 821.066 €.
Au 31 décembre 2025, elles présentaient une valorisation de 836.726 €; soit une plus-value latente de 15.663 €.

CL